



Le 7 août 2025

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2025

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le deuxième trimestre 2025.

Faits saillants du deuxième trimestre 2025

- Québecor a enregistré au deuxième trimestre 2025 des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 538,0 M\$, en hausse de 146,4 M\$ (37,4 %) par rapport au même trimestre 2024, des revenus de 1,38 G\$, en faible baisse de 6,5 M\$ (-0,5 %), et un BAIIA ajusté¹ de 605,1 M\$, dont la baisse de 19,8 M\$ (-3,2 %) est attribuable à la hausse substantielle de 24,2 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions. En excluant cette charge comptable, le BAIIA ajusté est en hausse de 4,4 M\$ (0,7 %).
- Le secteur Télécommunications a affiché pour sa part une hausse de 1,4 M\$ (0,2 %) de son BAIIA ajusté ou de 8,8 M\$ (1,4 %) en excluant l'impact de la charge de rémunération à base d'actions, ainsi que des revenus stables et des flux de trésorerie d'exploitation ajustés² en hausse de 13,7 M\$ (3,1 %) au deuxième trimestre 2025.
- Augmentations nettes de 72 000 lignes (1,7 %) en téléphonie mobile et de 33 700 (0,4 %) unités génératrices de revenus (« UGR »)³ totales du secteur Télécommunications.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Québecor de 217,7 M\$ (0,95 \$ par action de base), en hausse de 10,1 M\$ (0,05 \$ par action de base) ou 4,9 %.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation⁴ de 226,8 M\$ (0,99 \$ par action de base), en hausse de 21,7 M\$ (0,10 \$ par action de base) ou 10,6 %.
- Baisse du ratio d'endettement net consolidé⁵ à 3,20x, toujours le plus bas parmi les principales entreprises de l'industrie des télécommunications au Canada.
- Le 16 juin 2025, Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a remboursé à l'échéance ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 400,0 M\$, portant intérêt à un taux de 5,625 %.
- Le 11 juin 2025, Vidéotron a annoncé une expansion majeure de son service Internet GIGA dans les secteurs de Québec, de l'Outaouais, du Saguenay – Lac-Saint-Jean, dans les Hautes-Laurentides ainsi que dans la MRC de Rivière-du-Loup. En tout, ce sont plus de 350 000 foyers additionnels qui peuvent dès maintenant profiter de vitesses de téléchargement supérieures.
- Le 4 avril 2025, Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») a amorcé le déploiement progressif du spectre 3800 MHz sur l'ensemble de son réseau 5G+ en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ce déploiement améliorera considérablement les capacités du réseau, en offrant aux clients qui disposent d'appareils et de forfaits 5G+ compatibles une meilleure connectivité avec des vitesses de téléchargement théoriques pouvant dépasser 1 Gbps.

¹ Voir « Définitions – BAIIA ajusté ».

² Voir « Définitions – Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ».

³ Voir « Définitions – Indicateur de rendement ».

⁴ Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation ».

⁵ Voir « Définitions – Ratio d'endettement net consolidé ».

Déclaration de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor :

« Québecor a affiché une solide performance financière au deuxième trimestre 2025, comme en témoignent la hausse de 37,4 % des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et la progression de 10,6 % du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation. Grâce à la gestion disciplinée de nos coûts d'exploitation, et après les versements de plus de 160 M\$ de dividendes et de près de 30 M\$ pour le rachat de nos actions, nous avons également été en mesure de réduire notre dette nette consolidée d'environ 200 M\$ lors du trimestre. Cela a permis d'améliorer notre ratio d'endettement net consolidé de 0,06x au cours de cette période pour s'établir à 3,20x au 30 juin 2025, soit le plus bas ratio parmi les principales entreprises de l'industrie des télécommunications au Canada.

Dans un marché toujours marqué par une forte concurrence, nous continuons de gagner des parts de marché en offrant des produits novateurs à des prix concurrentiels, tout en élargissant l'accès à notre technologie de pointe à un nombre croissant de Canadiens et de Canadiennes. Cette stratégie porte ses fruits, notamment en téléphonie mobile où nous avons enregistré une hausse de 72 000 (1,7 %) nouvelles lignes au deuxième trimestre 2025, soit encore une fois le meilleur taux de croissance parmi les grandes entreprises de l'industrie au Canada, portant le total à 346 000 nouvelles lignes (8,8 %) au cours des douze derniers mois.

Le déploiement progressif du spectre 3800 MHz se poursuit avec succès sur l'ensemble du réseau 5G+ de Freedom en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta, avec l'intégration récente des villes d'Edmonton et de Calgary. Alors que tous les forfaits mensuels de Freedom, peu importe leur prix, offrent désormais l'accès à la technologie avancée 5G+, ce déploiement vient renforcer les capacités et la performance du réseau de façon notable.

Suivant cette volonté de transformer le marché canadien du sans-fil et de continuer à placer les besoins des consommateurs au cœur de sa stratégie, Freedom a lancé en juillet 2025 la « Roam Beyond Travel Data eSIM », une carte SIM virtuelle de données de voyage accessible aux Canadiens et Canadiennes, quel que soit leur fournisseur. Cette innovation créative nous permet d'offrir une connectivité sans souci dans plus de 120 destinations à travers le monde, et ce, sans contrat à durée fixe, avec des tarifs transparents et sans frais cachés.

De plus, nous avons élargi de manière substantielle l'accès au service Internet GIGA de Vidéotron au cours du deuxième trimestre 2025. Ce service, qui permet des vitesses de téléchargement supérieures, est maintenant disponible à plus de 350 000 nouveaux foyers à travers le Québec, notamment dans les régions de Québec, de l'Outaouais, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, des Hautes-Laurentides et de la MRC de Rivière-du-Loup. Poussant l'innovation encore plus loin, nous avons également lancé notre nouveau forfait Internet 2,5 GIGA à vitesses symétriques, propulsé par le réseau 100 % fibre de Vidéotron. Cette offre novatrice garantit des vitesses exceptionnelles tant en téléchargement qu'en téléversement et est désormais proposée dans plusieurs régions québécoises, notamment en Abitibi-Témiscamingue, en Montérégie, dans la Capitale-Nationale, dans Lanaudière, dans les Laurentides, au Bas-Saint-Laurent, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord.

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a généré un BAIIA ajusté de 1,8 M\$ au deuxième trimestre 2025, en baisse de 11,4 M\$ par rapport à la même période de 2024, découlant principalement d'un ajustement rétroactif favorable non récurrent de 10,2 M\$ lié aux redevances de la chaîne spécialisée LCN comptabilisé au deuxième trimestre 2024, ainsi qu'à l'impact de l'absence de tournages de grandes productions étrangères dans les studios de MELS. Ces facteurs ont toutefois été partiellement atténués par les économies découlant des mesures de réorganisation que nous avons récemment déployées, dont celles liées à la main-d'œuvre. Toutefois, malgré ces efforts soutenus, Groupe TVA continue de subir des pertes financières importantes en raison des défis qui persistent au sein de l'industrie télévisuelle et qui affectent l'ensemble des diffuseurs privés. Soulignons notamment que l'écoute globale des trois chaînes généralistes francophones au Québec a reculé de 13 % sur l'ensemble de la journée entre le 31 mars et le 1^{er} juin 2025, comparativement à la même période de 2024. Cette baisse généralisée affecte directement les revenus publicitaires, qui demeurent la seule source de revenus pour ces chaînes généralistes, et dont la chute marquée, combinée à d'importants déséquilibres concurrentiels face aux géants du Web et aux pratiques commerciales de Radio-Canada, fragilise lourdement l'écosystème audiovisuel québécois.

Depuis 2023, Groupe TVA a mis en œuvre des mesures rigoureuses de rationalisation qui ont entraîné l'abolition d'environ 680 postes, dont une trentaine de postes liés aux activités de la télévision au cours du deuxième trimestre 2025, ce qui représente près de la moitié de ses employés. À cela s'ajoutent la réduction soutenue des coûts d'exploitation au fil des ans, l'optimisation du parc immobilier, la diminution des budgets de productions originales et le retrait de contenus prisés par le public de la programmation de Groupe TVA. Malgré leur ampleur, ces mesures demeurent insuffisantes pour assurer la pérennité de nos activités de télévision à long terme.

Dans ce contexte, nous réitérons notre appel aux autorités gouvernementales et au CRTC afin qu'ils corrigent ces déséquilibres affaiblissant les diffuseurs privés canadiens, notamment en adoptant un cadre réglementaire équitable pour les entreprises traditionnelles privées canadiennes face aux entreprises en ligne étrangères, en mettant fin à toutes formes de publicité sur l'ensemble des plateformes de Radio-Canada et en abolissant la déductibilité fiscale pour les publicités auprès des entreprises étrangères. Comme nous le répétons depuis des années, des mesures structurantes et équitables sont urgentes et nécessaires pour assurer la survie des entreprises de radiodiffusion privées canadiennes, véritables piliers de notre culture et de notre démocratie.

Malgré cet environnement difficile, Groupe TVA a atteint 43,8 parts de marché du 1^{er} avril au 30 juin 2025, en hausse de 1,3 part comparativement à la même période de 2024. Pour la période du 31 mars au 1^{er} juin 2025, soit la saison du printemps 2025, l'augmentation atteint même 1,7 part, alors que les parts de marché de Radio-Canada et de Bell ont respectivement diminué de 0,4 et 0,5 point, témoignant de la qualité et de la popularité constante de nos contenus auprès des téléspectateurs.

Demeurant la référence incontestée en information, la chaîne LCN a obtenu 8,5 parts de marché du 31 mars au 1^{er} juin 2025, soit un gain de 1,4 part comparativement à la même période de 2024. De son côté, TVA Nouvelles conserve sa position de chef de file dans tous ses créneaux sur les chaînes TVA et LCN. TVA Sports a, pour sa part, tiré profit de la présentation des séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey sur ses ondes, cumulant 10,9 parts de marché en période de pointe entre le 19 avril et le 17 juin 2025, soit un impressionnant gain de 3,5 parts comparativement à la même période de 2024. Les cinq matchs de première ronde des Canadiens de Montréal ont d'ailleurs obtenu 35,6 parts de marché en moyenne et se sont classés au premier rang du palmarès des émissions de sports les plus regardées à ce jour au Québec en 2025.

Québecor demeure fermement engagée à poursuivre sa croissance, en misant sur l'innovation, l'excellence opérationnelle et une discipline financière inégalée dans l'industrie. Notre ambition reste claire : offrir une expérience client incomparable, enrichir continuellement notre offre de produits et élargir l'accessibilité de nos services à un nombre croissant de Canadiens et de Canadiennes. Forts de notre feuille de route supérieure et de notre solide bilan, nous sommes bien positionnés pour générer une valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes. »

Mesures non normalisées selon les IFRS

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement, dont l'UGR. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et de l'indicateur clé de rendement utilisés par la Société, dans ce communiqué, sont présentées dans la section « Définitions ».

Tableau financier

Tableau 1

Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Résultats				
Revenus :				
Télécommunications	1 186,8	\$ 1 186,9	\$ 2 346,9	\$ 2 366,4
Média	174,4	184,4	339,0	353,2
Sports et divertissement	51,5	45,4	101,2	92,1
Intersectoriels	(32,3)	(29,8)	(63,6)	(62,0)
	1 380,4	1 386,9	2 723,5	2 749,7
BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	609,5	608,1	1 190,9	1 183,6
Média	9,3	18,9	(9,3)	2,2
Sports et divertissement	4,7	1,0	8,2	4,9
Siège social	(18,4)	(3,1)	(35,1)	(6,3)
	605,1	624,9	1 154,7	1 184,4
Amortissement	(213,8)	(237,6)	(429,1)	(473,8)
Frais financiers	(86,0)	(108,1)	(178,5)	(217,0)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	–	5,7	–	15,5
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(14,0)	(7,0)	(10,7)	(9,2)
Impôts sur le bénéfice	(75,1)	(71,3)	(135,9)	(125,7)
Bénéfice net	216,2	\$ 206,6	\$ 400,5	\$ 374,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	217,7	\$ 207,6	\$ 408,4	\$ 380,8
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	226,8	205,1	411,9	368,2
Par action de base :				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,95	0,90	1,77	1,65
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	0,99	0,89	1,79	1,60

Tableau 1 (suite)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Dépenses en immobilisations :				
Télécommunications	149,8	\$ 162,1	\$ 292,0	\$ 295,0
Média	1,0	11,0	3,9	17,2
Sports et divertissement	1,5	1,9	2,7	3,3
Siège social	–	0,2	–	0,2
	152,3	175,2	298,6	315,7
Acquisitions de licences de spectre	–	239,1	–	298,9
Flux de trésorerie :				
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :				
Télécommunications	459,7	446,0	898,9	888,6
Média	8,3	7,9	(13,2)	(15,0)
Sports et divertissement	3,2	(0,9)	5,5	1,6
Siège social	(18,4)	(3,3)	(35,1)	(6,5)
	452,8	449,7	856,1	868,7
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ¹	374,9	220,8	612,7	443,4
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	538,0	391,6	958,2	780,4
			30 juin 2025	31 déc. 2024
Bilan				
Espèces et quasi-espèces			21,0	\$ 61,8
Fonds de roulement			(388,8)	(36,0)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés			5,6	141,2
Actif total			12 587,2	12 998,7
Emprunts bancaires			3,4	6,7
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)			7 097,6	7 619,7
Obligations locatives (court et long terme)			411,9	409,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			2 375,0	2 157,2
Capitaux propres			2 474,6	2 264,7
Ratio d'endettement net consolidé¹			3,20x	3,31x

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

Comparaison des deuxièmes trimestres 2025 et 2024

Revenus de 1,38 G\$, en baisse de 6,5 M\$ (-0,5 %).

- Diminution dans le secteur Média (10,0 M\$ ou -5,4 %).
- Augmentation dans le secteur Sports et divertissement (6,1 M\$ ou 13,4 %).
- Revenus stables dans le secteur Télécommunications.

BAIIA ajusté de 605,1 M\$, en baisse de 19,8 M\$ (-3,2 %). Cette baisse s'explique, entre autres, par la hausse de 24,2 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions, attribuable à la variation importante de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor.

- Écart défavorable au siège social (15,3 M\$) et baisse dans le secteur Média (9,6 M\$).
- Hausse dans les secteurs Sports et divertissement (3,7 M\$) et Télécommunications (1,4 M\$).

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 217,7 M\$ (0,95 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2025, contre 207,6 M\$ (0,90 \$ par action de base) à la même période de 2024, soit une hausse de 10,1 M\$ (0,05 \$ par action de base) ou 4,9 %.

- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - la baisse de 23,8 M\$ liée à la charge d'amortissement;
 - la diminution de 22,1 M\$ liée aux frais financiers.
- Les écarts défavorables s'expliquent par :
 - la baisse de 19,8 M\$ du BAIIA ajusté;
 - l'écart défavorable de 7,0 M\$ lié à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres;
 - l'écart défavorable de 5,7 M\$ lié au gain sur évaluation et conversion des instruments financiers;
 - la hausse de 3,8 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 226,8 M\$ (0,99 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2025, contre 205,1 M\$ (0,89 \$ par action de base) à la même période de 2024, soit une hausse de 21,7 M\$ (0,10 \$ par action de base) ou 10,6 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 452,8 M\$, en hausse de 3,1 M\$ (0,7 %) au deuxième trimestre 2025, expliquée par la baisse de 22,9 M\$ des dépenses en immobilisations, contrebalancée en partie par la diminution de 19,8 M\$ du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 538,0 M\$, en hausse de 146,4 M\$ (37,4 %) au deuxième trimestre 2025, expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et la baisse de la portion monétaire des frais financiers, contrebalancés en partie par la baisse du BAIIA ajusté, la hausse des impôts exigibles et l'augmentation de la portion monétaire liée à la charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres.

Comparaison des premiers semestres 2025 et 2024

Revenus de 2,72 G\$, en baisse de 26,2 M\$ (-1,0 %).

- Diminution dans les secteurs Télécommunications (19,5 M\$ ou -0,8 % des revenus du secteur) et Média (14,2 M\$ ou -4,0 %).
- Augmentation dans le secteur Sports et divertissement (9,1 M\$ ou 9,9 %).

BAIIA ajusté de 1,15 G\$, en baisse de 29,7 M\$ (-2,5 %). Cette baisse s'explique, entre autres, par la hausse de 46,7 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions, attribuable à la variation importante de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor.

- Écarts défavorables au siège social (28,8 M\$) et dans le secteur Média (11,5 M\$).
- Hausse dans les secteurs Télécommunications (7,3 M\$ ou 0,6 % du BAIIA ajusté du secteur) et Sports et divertissement (3,3 M\$).

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 408,4 M\$ (1,77 \$ par action de base) au premier semestre 2025, contre 380,8 M\$ (1,65 \$ par action de base) à la même période de 2024, soit une hausse de 27,6 M\$ (0,12 \$ par action de base) ou 7,2 %.

- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - la baisse de 44,7 M\$ liée à la charge d'amortissement;
 - la diminution de 38,5 M\$ liée aux frais financiers.
- Les écarts défavorables s'expliquent surtout par :
 - la baisse de 29,7 M\$ du BAIIA ajusté;
 - l'écart défavorable de 15,5 M\$ lié au gain sur évaluation et conversion des instruments financiers;
 - la hausse de 10,2 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 411,9 M\$ (1,79 \$ par action de base) au premier semestre 2025, contre 368,2 M\$ (1,60 \$ par action de base) à la même période de 2024, soit une hausse de 43,7 M\$ (0,19 \$ par action de base) ou 11,9 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 856,1 M\$, en baisse de 12,6 M\$ (-1,5 %), expliquée par la diminution de 29,7 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la baisse de 17,1 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 958,2 M\$, en hausse de 177,8 M\$ (22,8 %), expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et la baisse de la portion monétaire des frais financiers, contrebalancés en partie par la baisse du BAIIA ajusté, la hausse des impôts exigibles et l'augmentation de la portion monétaire liée à la charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres.

Opérations de financement

- Le 16 juin 2025, Vidéotron a remboursé à l'échéance ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 400,0 M\$, portant intérêt à un taux de 5,625 %.
- Le 15 avril 2025, Québecor Média inc. (« Québecor Média ») a résilié sa facilité de crédit renouvelable garantie d'un montant de 300,0 M\$. Le 27 mai 2025, Vidéotron a augmenté la taille de sa facilité de crédit renouvelable d'un montant équivalent, soit de 500,0 M\$ à 800,0 M\$, conformément à sa capacité, sous sa convention de crédit, à demander des engagements supplémentaires allant jusqu'à 1,00 G\$ à ses prêteurs.

Capital-actions

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 6 août 2025, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A (droits de vote multiples) (les « actions catégorie A ») représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 5 000 000 actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (les « actions catégorie B ») représentant environ 3,2 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2025. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2025 et le 14 août 2026, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées. En date du 1^{er} août 2025, 75 449 875 actions catégorie A et 154 026 304 actions catégorie B étaient émises et en circulation.

La moyenne quotidienne des opérations sur les actions catégorie A et les actions catégorie B de la Société entre le 1^{er} février 2025 et le 31 juillet 2025 sur la Bourse de Toronto conformément aux exigences de cette bourse, ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada a été de 947 actions catégorie A et de 930 564 actions catégorie B. Par conséquent, la Société pourra racheter un maximum de 1 000 actions catégorie A et de 232 641 actions catégorie B au cours d'un même jour de Bourse aux termes de son programme de rachat.

La Société est d'avis que le rachat des actions en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités est dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

La Société annonce également qu'elle conclura le ou vers le 8 août 2025 une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il entrera en vigueur le 15 août 2025 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Entre le 15 août 2024 et le 1^{er} août 2025, des 1 000 000 actions catégorie A et 5 000 000 actions catégorie B qu'elle était autorisée à racheter dans le cadre du précédent programme de rachat dans le cours normal des activités, la Société n'a racheté aucune action catégorie A, et a racheté 4 829 092 actions catégorie B au prix moyen pondéré de 34,3572 \$ par action au moyen de transactions sur le marché libre, par l'entremise de la Bourse de Toronto et de systèmes de négociation parallèles au Canada.

Au premier semestre 2025, la Société a racheté et annulé 2 570 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 90,7 M\$ (940 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 27,7 M\$ en 2024) et 48 444 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, pour une contrepartie totale en espèces de 1,3 M\$ (aucune action n'a été émise en 2024).

Dividendes déclarés

Le 6 août 2025, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,35 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 16 septembre 2025 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 22 août 2025. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Conseil d'administration

Le 8 mai 2025, Frantz Saintelémy a été élu administrateur de Québecor et de Québecor Média.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du deuxième trimestre 2025 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés résumés de Québecor qui sont disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 7 août 2025, à 11 h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le deuxième trimestre 2025, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 800 990-4777. La téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee>. À cette même adresse, une version enregistrée (en anglais seulement) sera disponible jusqu'au 10 octobre 2025 pour ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette conférence téléphonique.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire », ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes, ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- la fluctuation de la conjoncture économique et politique en général, les conditions des marchés financiers et économiques, les défis commerciaux mondiaux, tels que les tarifs douaniers et les barrières commerciales, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active et sa capacité à pénétrer de nouveaux marchés et à développer avec succès ses activités, y compris dans les domaines en expansion et dans de nouvelles régions géographiques ;

- la fragmentation de l'univers des médias et son impact sur le marché publicitaire et les propriétés médias de Québecor ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires au développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- l'intégration en cours des activités de Freedom, acquise en 2023, qui pourrait entraîner des dépenses opérationnelles, des dépenses en immobilisations et des risques financiers supplémentaires et imprévus, tels que la comptabilisation de radiations inattendues et des passifs imprévus ou inconnus ou l'issue de litiges imprévus, et les avantages anticipés de cette acquisition qui pourraient ne pas être pleinement réalisés ou prendre plus de temps à se concrétiser que prévu ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront nécessaires pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) et les autres concurrents actuels ou potentiels dans les marchés visés par le secteur Télécommunications ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) ainsi que la capacité de Québecor de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves, les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;
- les impacts liés aux enjeux environnementaux, à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels ;
- les changements dans la capacité de Québecor d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements (ou dans leurs interprétations) qui pourraient entraîner, entre autres, une concurrence accrue, une évolution dans les marchés de Québecor, une hausse de frais d'exploitation, de dépenses en immobilisations ou de charges fiscales, ou une réduction de la valeur de certains actifs ; et
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous référer aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 7 août 2025 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 11 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur X : <www.x.com/Quebecor>

– 30 –

Source :

Hugues Simard
Chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
hugues.simard@quebecor.com
514 380-7414

Renseignements :

Direction des communications
Québecor inc. et Québecor Média inc.
medias@quebecor.com
514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte des dépenses en immobilisations et des acquisitions de licences de spectre nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte des dépenses en immobilisations, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	609,5 \$	608,1 \$	1 190,9 \$	1 183,6 \$
Média	9,3	18,9	(9,3)	2,2
Sports et divertissement	4,7	1,0	8,2	4,9
Siège social	(18,4)	(3,1)	(35,1)	(6,3)
	605,1	624,9	1 154,7	1 184,4
Amortissement	(213,8)	(237,6)	(429,1)	(473,8)
Frais financiers	(86,0)	(108,1)	(178,5)	(217,0)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	—	5,7	—	15,5
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(14,0)	(7,0)	(10,7)	(9,2)
Impôts sur le bénéfice	(75,1)	(71,3)	(135,9)	(125,7)
Bénéfice net	216,2 \$	206,6 \$	400,5 \$	374,2 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	226,8 \$	205,1 \$	411,9 \$	368,2 \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	—	5,7	—	15,5
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(14,0)	(7,0)	(10,7)	(9,2)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	4,2	1,3	6,1	3,7
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	0,7	2,5	1,1	2,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	217,7 \$	207,6 \$	408,4 \$	380,8 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 4 et 5 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 4

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
BALIA ajusté (BALIA ajusté négatif)				
Télécommunications	609,5 \$	608,1 \$	1 190,9 \$	1 183,6 \$
Média	9,3	18,9	(9,3)	2,2
Sports et divertissement	4,7	1,0	8,2	4,9
Siège social	(18,4)	(3,1)	(35,1)	(6,3)
	605,1	624,9	1 154,7	1 184,4
Moins				
Dépenses en immobilisations ¹ :				
Télécommunications	(149,8)	(162,1)	(292,0)	(295,0)
Média	(1,0)	(11,0)	(3,9)	(17,2)
Sports et divertissement	(1,5)	(1,9)	(2,7)	(3,3)
Siège social	–	(0,2)	–	(0,2)
	(152,3)	(175,2)	(298,6)	(315,7)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés				
Télécommunications	459,7	446,0	898,9	888,6
Média	8,3	7,9	(13,2)	(15,0)
Sports et divertissement	3,2	(0,9)	5,5	1,6
Siège social	(18,4)	(3,3)	(35,1)	(6,5)
	452,8 \$	449,7 \$	856,1 \$	868,7 \$

¹ Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Dépenses en immobilisations	(152,3) \$	(175,2) \$	(298,6) \$	(315,7) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(11,4)	3,9	(47,6)	(21,8)
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	(163,7) \$	(171,3) \$	(346,2) \$	(337,5) \$

Tableau 5

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 4	452,8	\$ 449,7	\$ 856,1	\$ 868,7
Plus (moins)				
Portion monétaire des frais financiers	(83,6)	(105,7)	(173,8)	(212,3)
Portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(15,6)	(8,5)	(18,9)	(8,9)
Impôts exigibles	(83,1)	(64,7)	(158,3)	(146,8)
Autres	0,2	1,5	(0,2)	2,8
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	115,6	(55,4)	155,4	(38,3)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(11,4)	3,9	(47,6)	(21,8)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation	374,9	220,8	612,7	443,4
Plus (moins)				
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	163,7	171,3	346,2	337,5
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,6)	(0,5)	(0,7)	(0,5)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	538,0	\$ 391,6	\$ 958,2	\$ 780,4

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 6**Ratio d'endettement net consolidé**

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2025		31 déc. 2024	
Dettes à long terme totale¹	7 097,6	\$	7 619,7	\$
Plus (moins)				
Obligations locatives ²	411,9		409,7	
Emprunts bancaires	3,4		6,7	
Instruments financiers dérivés ³	(5,6)		(141,2)	
Espèces et quasi-espèces	(21,0)		(61,8)	
Dettes nettes consolidées	7 486,3		7 833,1	
Divisée par :				
BALIA ajusté sur 12 mois	2 337,8	\$	2 367,5	\$
Ratio d'endettement net consolidé	3,20x		3,31x	

¹ Exclut les frais de financement.² Passif total.³ Actif moins le passif.**Indicateur clé de rendement***Unité génératrice de revenus*

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire ainsi que le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action) (non audités)	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	30 juin		30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Revenus	1 380,4	\$ 1 386,9	\$ 2 723,5	\$ 2 749,7
Coûts liés au personnel	196,4	187,2	393,7	376,4
Achats de biens et services	578,9	574,8	1 175,1	1 188,9
Amortissement	213,8	237,6	429,1	473,8
Frais financiers	86,0	108,1	178,5	217,0
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	(5,7)	-	(15,5)
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	14,0	7,0	10,7	9,2
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	291,3	277,9	536,4	499,9
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	83,1	64,7	158,3	146,8
Différés	(8,0)	6,6	(22,4)	(21,1)
	75,1	71,3	135,9	125,7
Bénéfice net	216,2	\$ 206,6	\$ 400,5	\$ 374,2
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux				
Actionnaires	217,7	\$ 207,6	\$ 408,4	\$ 380,8
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,5)	(1,0)	(7,9)	(6,6)
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base	0,95	\$ 0,90	\$ 1,77	\$ 1,65
Dilué	0,94	0,90	1,76	1,65
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	230,0	230,8	230,6	230,8
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	231,6	231,1	232,2	231,1

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	30 juin		30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	216,2	\$ 206,6	\$ 400,5	\$ 374,2
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés	38,0	(13,7)	46,0	(5,8)
Impôts différés	(1,6)	2,4	(2,5)	(0,1)
Perte sur conversion de participations dans des entreprises associées étrangères	(1,7)	(0,7)	(3,1)	(1,9)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Gain sur réévaluation	-	9,9	-	63,7
Impôts différés	-	(2,6)	-	(16,7)
Instruments de capitaux propres :				
Gain sur réévaluation d'instruments de capitaux propres	19,7	0,4	22,0	3,7
Impôts différés	(2,6)	(0,1)	(2,9)	(0,5)
	51,8	(4,4)	59,5	42,4
Résultat global	268,0	\$ 202,2	\$ 460,0	\$ 416,6
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	269,5	\$ 202,7	\$ 467,9	\$ 419,4
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,5)	(0,5)	(7,9)	(2,8)

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non auditée)

Trois mois terminés le 30 juin 2025

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
Revenus	1 186,8	\$	174,4	\$	51,5	\$	(32,3)	\$	1 380,4	\$
Coûts liés au personnel	117,1		45,1		13,1		21,1		196,4	
Achats de biens et services	460,2		120,0		33,7		(35,0)		578,9	
BAlIA ajusté ¹	609,5		9,3		4,7		(18,4)		605,1	
Amortissement									213,8	
Frais financiers									86,0	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									14,0	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									291,3	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	159,8	\$	2,5	\$	1,4	\$	-	\$	163,7	\$

Trois mois terminés le 30 juin 2024

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
Revenus	1 186,9	\$	184,4	\$	45,4	\$	(29,8)	\$	1 386,9	\$
Coûts liés au personnel	122,2		44,9		11,1		9,0		187,2	
Achats de biens et services	456,6		120,6		33,3		(35,7)		574,8	
BAlIA ajusté ¹	608,1		18,9		1,0		(3,1)		624,9	
Amortissement									237,6	
Frais financiers									108,1	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers									(5,7)	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									7,0	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									277,9	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	160,0	\$	9,2	\$	1,9	\$	0,2	\$	171,3	\$
Acquisition de licences de spectre	239,1		-		-		-		239,1	

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Six mois terminés le 30 juin 2025

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
Revenus	2 346,9	\$	339,0	\$	101,2	\$	(63,6)	\$	2 723,5	\$
Coûts liés au personnel	237,8		90,3		26,1		39,5		393,7	
Achats de biens et services	918,2		258,0		66,9		(68,0)		1 175,1	
BAIIA ajusté ¹	1 190,9		(9,3)		8,2		(35,1)		1 154,7	
Amortissement									429,1	
Frais financiers									178,5	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									10,7	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									536,4	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	335,5	\$	8,1	\$	2,6	\$	-	\$	346,2	\$

Six mois terminés le 30 juin 2024

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
Revenus	2 366,4	\$	353,2	\$	92,1	\$	(62,0)	\$	2 749,7	\$
Coûts liés au personnel	245,4		92,5		22,2		16,3		376,4	
Achats de biens et services	937,4		258,5		65,0		(72,0)		1 188,9	
BAIIA ajusté ¹	1 183,6		2,2		4,9		(6,3)		1 184,4	
Amortissement									473,8	
Frais financiers									217,0	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers									(15,5)	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									9,2	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									499,9	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	321,0	\$	13,0	\$	3,3	\$	0,2	\$	337,5	\$
Acquisition de licences de spectre	298,9		-		-		-		298,9	

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, la dépréciation d'actifs et autres et les impôts sur le bénéfice.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2023	914,6	\$ 17,4	\$ 789,1	\$ 5,8	\$ 110,8	\$ 1 837,7
Bénéfice net (perte nette)	-	-	380,8	-	(6,6)	374,2
Autres éléments du résultat global	-	-	-	38,6	3,8	42,4
Dividendes	-	-	(149,9)	-	(0,1)	(150,0)
Rachat d'actions catégorie B	(5,6)	-	(22,1)	-	-	(27,7)
Émission d'actions catégorie B	150,0	-	-	-	-	150,0
Solde au 30 juin 2024	1 059,0	17,4	997,9	44,4	107,9	2 226,6
Bénéfice net	-	-	366,7	-	0,6	367,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(89,4)	(0,9)	(90,3)
Dividendes	-	-	(151,8)	-	(0,1)	(151,9)
Rachat d'actions catégorie B	(17,8)	-	(69,2)	-	-	(87,0)
Solde au 31 décembre 2024	1 041,2	17,4	1 143,6	(45,0)	107,5	2 264,7
Bénéfice net (perte nette)	-	-	408,4	-	(7,9)	400,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	59,5	-	59,5
Dividendes	-	-	(161,2)	-	-	(161,2)
Rachat d'actions catégorie B	(16,9)	-	(73,8)	-	-	(90,7)
Émission d'actions catégorie B	1,3	0,5	-	-	-	1,8
Solde au 30 juin 2025	1 025,6	\$ 17,9	\$ 1 317,0	\$ 14,5	\$ 99,6	\$ 2 474,6

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	216,2	\$ 206,6	\$ 400,5	\$ 374,2
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations corporelles	127,4	142,0	253,5	283,9
Amortissement des actifs incorporels	54,3	62,7	111,7	128,0
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	32,1	32,9	63,9	61,9
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	(5,7)	-	(15,5)
Dépréciation d'actifs	0,9	8,0	1,5	10,4
Amortissement des frais de financement	2,4	2,4	4,7	4,7
Quote-part des résultats dans les entreprises associées	(2,0)	(7,2)	(8,6)	(7,8)
Impôts différés	(8,0)	6,6	(22,4)	(21,1)
Autres	(0,9)	(1,3)	(2,0)	-
	422,4	447,0	802,8	818,7
Variation nette des éléments hors caisse liée aux activités d'exploitation	115,6	(55,4)	155,4	(38,3)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	538,0	391,6	958,2	780,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(163,7)	(171,3)	(346,2)	(337,5)
Subventions différées (utilisées) reçues pour financer les dépenses en immobilisations	(3,4)	-	14,9	37,0
Acquisition de licences de spectre	-	(239,1)	-	(298,9)
Acquisition d'entreprises	-	(7,0)	-	(7,0)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,6	0,5	0,7	0,5
Acquisitions de placements et autres	0,1	(0,8)	1,2	(15,4)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(166,4)	(417,7)	(329,4)	(621,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	(6,2)	(3,3)	(3,3)	(0,6)
Variation nette des facilités de crédit renouvelable, déduction faite des frais de financement	59,4	(109,4)	59,4	(217,2)
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	-	992,6	-	992,6
Remboursement de la dette à long terme	(400,0)	(825,3)	(400,0)	(825,3)
Règlement de contrats de couverture	-	163,0	-	163,0
Remboursement d'obligations locatives	(30,3)	(31,6)	(60,2)	(59,9)
Émission d'actions catégorie B	-	-	1,3	-
Rachat d'actions catégorie B	(29,9)	(27,7)	(90,7)	(27,7)
Dividendes	(161,2)	(150,0)	(161,2)	(150,0)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement	(568,2)	8,3	(654,7)	(125,1)
Variation nette des espèces, quasi-espèces et espèces affectées	(196,6)	(17,8)	(25,9)	34,0
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées au début de la période	266,7	62,9	96,0	11,1
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées à la fin de la période	70,1	\$ 45,1	\$ 70,1	\$ 45,1

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	30 juin	31 décembre
	2025	2024

Actif

Actif à court terme

Espèces et quasi-espèces	21,0	\$	61,8	\$
Espèces affectées	49,1		34,2	
Débiteurs	1 084,4		1 208,9	
Actifs liés à des contrats	115,8		139,6	
Impôts sur le bénéfice	27,8		32,6	
Stocks	389,1		440,1	
Autres éléments d'actif à court terme	198,7		185,1	
	1 885,9		2 102,3	

Actif à long terme

Immobilisations corporelles	3 263,6		3 302,7	
Actifs incorporels	3 452,9		3 486,9	
Actifs liés au droit d'utilisation	375,9		376,7	
Écart d'acquisition	2 713,4		2 713,4	
Instruments financiers dérivés	46,8		148,4	
Impôts différés	39,4		24,7	
Autres éléments d'actif	809,3		843,6	
	10 701,3		10 896,4	

Total de l'actif

12 587,2	\$	12 998,7	\$
----------	----	----------	----

Passif et capitaux propres

Passif à court terme

Emprunts bancaires	3,4	\$	6,7	\$
Créditeurs, charges à payer et provisions	950,1		1 167,0	
Revenus différés	377,0		376,7	
Subventions différées	49,1		34,2	
Impôts sur le bénéfice	89,6		46,5	
Tranche à court terme de la dette à long terme	695,4		400,0	
Tranche à court terme des obligations locatives	110,1		107,2	
	2 274,7		2 138,3	

Passif à long terme

Dette à long terme	6 369,3		7 182,2	
Obligations locatives	301,8		302,5	
Instruments financiers dérivés	41,2		7,2	
Impôts différés	812,6		814,7	
Autres éléments de passif	313,0		289,1	
	7 837,9		8 595,7	

Capitaux propres

Capital-actions	1 025,6		1 041,2	
Surplus d'apport	17,9		17,4	
Bénéfices non répartis	1 317,0		1 143,6	
Cumul des autres éléments du résultat global	14,5		(45,0)	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 375,0		2 157,2	
Participations ne donnant pas le contrôle	99,6		107,5	
	2 474,6		2 264,7	

Total du passif et des capitaux propres

12 587,2	\$	12 998,7	\$
----------	----	----------	----